



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 1er avril 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D8-1-61

OBJET : TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DES ECOLES
APPROBATION DU PROGRAMME 2022

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES)
	: M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul
	: Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain (a donné pouvoir à A ALARY)
	: Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal
	: Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard
	: M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno
	: Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe (remplacée par Mme CHAPUS)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GIL Philippe (a donné pouvoir à D ZANIN) : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM BAYLET) : M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à C PERE) : Mme PERE Catherine : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D8-1-61

OBJET : TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DES ECOLES

APPROBATION DU PROGRAMME 2022

Le Président rappelle que, depuis le 1^{er} janvier 2002, date à laquelle la Communauté de Communes a pris la compétence dans les écoles, il est adopté :

- chaque année, un programme de grosses réparations et d'entretien courant ;
- à l'occasion d'une des sessions, un plan pluriannuel relatif à des opérations de restructurations importantes.

Le Président propose donc, à l'occasion du vote de ce budget primitif, le programme 2022 arrêté comme suit :

I – Programme 2022 de travaux :

Ce programme de travaux est estimé à **2 430 680,00 € TTC**, en investissement et concerne les écoles des communes de Auvillar, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Espalais, Goudourville, Golfech, Malause, Pommevic, St Paul d'Espis, Gérard Lalanne et Pierre Perret à Valence d'Agen.

La section investissement comprend l'opération "TRANSITION ÉNERGÉTIQUE" d'un montant de **1 607 600,00 €** et "Ad'ap d'un montant de **94 480,00€**

II – L'acquisition du mobilier :

Une somme de **20 000,00 € TTC** se rapportant au programme d'acquisitions de mobilier.

Le Président propose donc :

- d'approuver le programme de travaux dans les écoles 2022 ;
- d'approuver le programme d'acquisition du mobilier ;
- de solliciter les subventions les plus élevées possibles ;
- de l'autoriser ou son représentant à lancer les consultations nécessaires et à signer, les marchés correspondants.

La commission Écoles et petites enfance, présidée par Francine FILLATRE, a émis un avis favorable lors de sa réunion du 23 mars janvier 2022.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver le programme de travaux dans les écoles 2022 ;
- d'approuver le programme d'acquisition du mobilier ;
- de solliciter les subventions les plus élevées possibles ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à lancer les consultations nécessaires et à signer, les marchés correspondants.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2022
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 11 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

15 AVR. 2022

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le

15 AVR. 2022

PROGRAMME 2022

ÉCOLES

ANNEXE II

BATIMENT	Désignation des Travaux	Investissement	Fonctionnement
CASTELSAGRAT	Rénovation peinture/sol/mur électricité.....	133 600,00 €	
DONZAC	Rénovation peinture/sol/mur électricité.....	172 200,00 €	
ESPALAIS	Rénovation de 2 salles sol/plafond/peinture	8 400,00 €	
GOUDOURVILLE	Réagencement de l'école : étude de Maîtrise œuvre	20 000,00 €	
LAMAGISTERE	Primaire Rénovation complète (accessibilité, thermique, peinture sol.....)	201 600,00 €	
POMMEVIC	Études de Maîtrise d'œuvre pour agrandissement création salle de garderie	20 000,00 €	
St Paul d'Espis	Reprise de la cour suite détérioration par les racines du tilleul	5 500,00 €	
PIERRE PERRET	Réhabilitation des toits terrasses	117 300,00 €	
Opération de transition énergétique	Primaire Auvillar, Castelsagrat, Donzac, Dunes, Espalais, Golfech, Primaire Lamagitière	1 607 600,00 €	
Ad'ap	Primaire Auvillar, Castelsagrat, Golfech, Goudourville, Malause, Gérard Lalanne et Pierre Perret	94 480,00 €	
MOBILIER	Programme 2022	20 000,00 €	
IMPRÉVUS		30 000,00 €	
TOTAL		2 430 680,00 €	0,00 €

AR Préfecture

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS DES ECOLES APPROBATION DU PROGRAMME 2022

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220408-2022D8_1_61-DE

Numéro d'acte : 2022D8_1_61

Date de décision : 08/04/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-1-0-0-0 (Domaines de compétences par
thèmes / Enseignement)

Fichier acte : 2022D8-1-61 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS
ECOLES APPROBATION PROGRAMME
2022.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2022D8-1-61 Programme ECOLES 2022.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2022 11:44:00

Date de réception de l'AR : 15/04/2022 11:44:19